

Département  
**BAS-RHIN**  
Canton  
**LINGOLSHEIM**  
Commune  
**HOLTZHEIM**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

N°103/2025

0-0-0-0-0-0-0-0-0

## ARRETE DU MAIRE

PUBLIE SUR LE SITE  
INTERNET DE LA  
COMMUNE LE  
17/08/2025



0-0-0-0-0-0-0-0-0

**Occupation du domaine public**  
**16 rue de l'Angle**  
**Echafaudage du 02/09/2025 jusqu'au 30/09/2025.**

Le Maire de la ville de Holtzheim

VU l'article L2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'article L2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU les articles L2542-2 et 2542-3 du Code Général des Collectivités Territoriales  
VU l'article 511-1 et suivants du Code de la Sécurité Intérieur  
VU La demande de monsieur SCHMIDT Martial.

Considérant qu'il y a lieu pour des raisons de sécurité, pour la peinture de la façade de la maison, d'autoriser la pose d'un échafaudage.

## **ARRETE**

- Article 1<sup>er</sup>** Du 02/09/2025 jusqu'au 30/09/2025.  
Monsieur Martial SCHMIDT est autorisé à installer un échafaudage avec un mètre maximum d'emprise sur la chaussée devant le numéro 16 rue de l'Angle.
- Article 2** La signalisation réglementaire sera mise en place par le propriétaire qui est en charge des travaux, y compris un éclairage pour la nuit.
- Article 3** Les dégâts occasionnés à la voie publique seront réparés d'office aux frais du propriétaire qui exécute les travaux.
- Article 4** Madame la Directrice Général des Services, le Commandant de Brigade de Gendarmerie, et la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- Article 5** Le Maire, certifié sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa mise en ligne sur le site internet de la commune.

Ampliation de l'arrêté sera transmise à

- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Geispolsheim
- Police municipale
- Monsieur SCHMIDT Martial
- Collecte et valorisation des déchets

Holtzheim le 6 août 2025.  
Par délégation du Maire  
L'adjoint Bruno MICHEL

